



Problème pour refaire une carte d'identité

Par **Enoa**, le **18/04/2012** à **11:18**

Bonjour,

Depuis quelques semaine je cherche à refaire une carte d'identité perdue il y a environ 3 ans de cela. J'ai récupéré tous les documents et je suis allé plusieurs fois à la mairie pour entamer la démarche mais à chaque fois j'obtiens la même réponse : la quittance de loyer que je fournis comme justificatif de domicile n'en constitue apparemment pas un. Le problème est que je vis en colocation et que c'est mon colocataire qui paie les factures (je le rembourse par la suite). Les employés de mairie me demandent de lui faire remplir une attestation d'hébergement mais ni moi, ni mon colocataire ne sommes d'accord pour faire cette démarche qui nous semble fausse (je paie bien la moitié du loyer directement au propriétaire chaque mois). Voyez-vous une solution à ce problème ? Ou connaissez vous un service administratif que je pourrais contacter pour le régler ?

Merci
Enoa

P.S. Je précise que je me servais jusqu'à maintenant de mon passeport comme pièce d'identité mais il est arrivé à expiration.

Par **Marion2**, le **18/04/2012** à **12:08**

Bonjour,

Si vous réglez directement votre part de loyer au propriétaire, je suppose que le bail n'est pas

seulement au nom de votre co-locataire mais aussi à votre nom. Faites une copie du bail. Je ne comprends pas bien pourquoi, si le bail est seulement au nom de votre co-locataire que vous refusez qu'il vous fasse une attestation d'hébergement ? Attestation d'hébergement ne veut pas dire que vous ne payez pas un loyer !!!

Ou alors votre co-locataire perçoit des aides de la CAF et ne veut pas que votre nom apparaisse.....

Cordialement.